

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26205**

Intitulé

Coach professionnel(le)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Serenity Institut - Cohésiences Coaching | Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le plus souvent, le/la Coach est en relation avec des dirigeants/es d'entreprises ou des managers et évolue dans un environnement de haut niveau.

Généralement un accompagnement dure 10 à 12 séances (une séance : 1 heure à 1 heure 30).

Les activités du/de la Coach sont les suivantes :

Présentation de son activité de Coach, les directives éthiques et les normes professionnelles qui s'y réfèrent.

Définition, clarification, objectivation et contextualisation la demande et des besoins du/de la client/e.

Co création de la relation avec le/la client/e, climat de confiance et de respect mutuel.

Détermination et validation de l'objectif ou des objectifs à atteindre.

Contractualisation du cadre de la mission de coaching.

Conduite et orientation des entretiens exploratoires relatifs à la maîtrise des enseignements théoriques de référence du coaching, à la méthodologie et à la pratique effective relatives au Métier de Coach Professionnel/le afin d'identifier la motivation, les ressources et les freins du/de la coaché/e.

Aide du/de la coaché/e à la mise en place des stratégies d'apprentissage et d'un plan d'actions permettant l'atteinte de l'objectif du coaching.

Suivi de la démarche du processus de coaching afin de sécuriser le/la coaché/e dans l'atteinte de l'objectif.

Développement et consolidation de son propre niveau de pratique en tant que Coach.

Commercialisation son activité de coaching.

Dans le cadre de la réalisation d'accompagnements de coaching le/la Coach/e professionnel/le et personnel/le utilise les techniques et méthodes de coaching au cours des entretiens avec le/la coaché/e tels que : le tableau de formalisation des objectifs SMART, le modèle SPIRE ou encore le modèle de Hudson.

La certification atteste des compétences suivantes :

- Présenter l'activité de coaching, ses objectifs, le processus et le code déontologique.
- Analyser le contexte et les enjeux professionnels et/ou personnels du/de la coaché/e.
- Identifier, clarifier, définir et valider les objectifs de la mission de coaching.
- Spécifier le cadre de la mission de coaching.
- Conduire un entretien exploratoire en utilisant les techniques de questionnement et les méthodes du coaching telles que l'écoute active, le questionnement et le feed-back.
- Identifier les points de blocage, la motivation, les ressources et le potentiel latent du coaché.
- Réaliser une analyse systémique de l'environnement du/de la coaché/e.
- Valider l'objectif du coaching avec le/la coaché/e.
- Aider le/la coaché/e à définir sa stratégie et son plan d'action en utilisant les outils fondamentaux et techniques d'entretien de référence du coaching tels que, en prenant en compte les contraintes et en identifiant des objectifs intermédiaires réalistes afin d'atteindre l'objectif visé.
- A l'aide des techniques fondamentales du coaching, valider les objectifs intermédiaires du/de la coaché/e et l'aider à adapter son plan d'action en faisant émerger les options s'offrant à lui/elle, en détectant les stratégies de sabotage et sa démotivation et en appuyant sur ses leviers de motivation afin qu'il/elle atteigne l'état désiré.
- Renforcer et mettre à jour ses compétences de coach en effectuant une veille des techniques et méthodes de coaching, en analysant les résultats obtenus au cours des missions afin d'améliorer sa pratique professionnelle.
- Établir un plan d'implantation et de développement de son activité de coach en identifiant des cibles en termes de clients et de prescripteurs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de coach professionnel et personnel s'exerce le plus souvent sous un statut d'indépendant (auto-entrepreneur, libéral, SASU, EURL) et s'exerce dans tous les secteurs d'activités.

Le coach professionnel et personnel intervient auprès de deux types de publics :

- Entreprises faisant appel à des coachs professionnels pour accompagner le développement de leurs dirigeants, managers et cadres. L'emploi de coach interne se développe dans les grandes entreprises et au sein de la fonction publique.
- Particuliers souhaitant améliorer leur performance en général ou à la recherche de solutions à des problèmes d'ordre personnel ou

professionnel.

- coach personnel et professionnel
- coach d'entreprise
- coach individuel et d'equipe
- coach interne
- mentor
- manager coach
- conseiller en developpement personnel/professionnel
- coach en developpement des competences
- coach formateur
- consultant coach

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

M1502 : Développement des ressources humaines

Réglementation d'activités :

Le métier de « coach professionnel » est une profession libérale dites non réglementé. Cependant les associations et syndicat de la profession ont mis en place des codes déontologiques auxquels les coachs adhèrent.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour évaluer l'ensemble des compétences relatives de la certification, les modalités suivantes sont utilisées :

- Simulation d'une séance de coaching réalisée en face à face avec un formateur et sur une thématique tirée au sort parmi les différents domaines d'application du coaching : stratégie d'objectif, accompagnement au changement, estime de soi, optimisation des performances, gestion du stress et des émotions, ...

- Cas réel de coaching : réalisation d'un coaching faisant l'objet d'un mémoire et d'une soutenance. Ce travail de coaching se déroule sur 11 mois et est suivi et évalué mensuellement par un formateur coach superviseur.

Le mémoire comprend : la description du cas de coaching étape par étape, une analyse thématique en lien avec le cas ainsi qu'une auto-évaluation portant sur le cas.

- Réalisation d'un projet professionnel suivi et évalué par un responsable pédagogique, comprenant une étude de marché et un plan d'implantation.

Les connaissances théoriques relatives aux techniques et outils fondamentaux du coaching nécessaires à la mise en œuvre des compétences du coach professionnel et personnel sont par ailleurs évaluées par un examen écrit à l'issue de chaque session de formation.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 Président du jury 1 responsable pédagogique 4 professionnels en activité
En contrat de professionnalisation	X	1 Président du jury 1 responsable pédagogique 4 professionnels en activité
Par candidature individuelle	X	1 Président du jury 1 responsable pédagogique 4 professionnels en activité
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	1 Président du jury 1 responsable pédagogique 4 professionnels en activité

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel(le)" avec effet au 26 septembre 2011, jusqu'au 07 juin 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

15 à 20 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://www.serenitycoachcenter.fr>

<http://www.serenitycoachcenter.fr>

Lieu(x) de certification :

Serenity Institut - Cohésiences Coaching : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

91 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris

91 rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

Marseille

151 Boulevard Paul Claudel

13010 MARSEILLE

Historique de la certification :